



HAL
open science

Master Sciences, arts et techniques de l'image et du son Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences, arts et techniques de l'image et du son. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02040036

HAL Id: hceres-02040036

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040036v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3MA120003912

Domaine : Sciences technologies santé

Mention : Sciences, arts et techniques de l'image et du son

Présentation de la mention

En place depuis 2003-2004, la mention « Sciences, arts et techniques de l'image et du son » (SATIS), dont le titre affiche à la fois l'objectif professionnalisant et la double orientation (formation générale et savoir-faire technique), est unique en son genre dans le secteur géographique et correspond à un bassin d'emploi parfaitement identifié. L'université demande la reconduction de trois spécialités, la modification d'une quatrième et la création d'une nouvelle. Elle forme des spécialistes de la réalisation et de la production audio-visuelle. La caractéristique la plus frappante de ce master est l'éclatement en spécialités, quatre existantes (« Ingénierie des métiers de la production audio-visuelle, film, vidéo, multimédia » –« Ingénierie prise de vues, supports argentiques et numériques » –« Ingénierie de la création et de la réalisation sonore pour le film, la vidéo et le multimédia » –« ingénierie des systèmes de post-production de l'image, film, vidéo et multimédia »), une cinquième création demandée (« Musique pour l'image »), et une sixième déjà en place, mais appelée à s'étendre, intitulée « compétences complémentaires en informatique », en réalité une structure transversale qui dépasse la mention et s'adresse à l'ensemble des masters.

Indicateurs

Effectifs constatés 2009_2010 M1+M2	31+32
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite M1 -M2	97 % - 82 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	25/30 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'inscription dans le contexte de site, dans le contexte local et régional est parfaitement maîtrisée, et la couverture du territoire du Grand Sud-Est est assurée, en sachant que la région PACA est le deuxième pôle régional dans ce secteur, avec 400 structures de production, 250 sociétés prestataires de services et 30 % des films tournés localement. Le master SATIS est unique en son genre, aussi bien dans l'université que dans l'académie. Son vivier est, à 95 %, la licence SATIS offerte par le même établissement. Il complète une offre qui comporte cinq autres structures similaires réparties sur l'ensemble du pays.

Le master SATIS propose un cursus professionnalisant, avec une formation transversale pluridisciplinaire, basé sur l'identification précise des métiers visés (définition, tâches, contraintes), une implication forte des professionnels (13 enseignants-chercheurs, 16 intervenants professionnels dont 3 PAST) et une répartition équilibrée entre les enseignements généralistes d'une part, et la pratique de l'autre (nombreux TP). La formation couvre en effet une culture générale adaptée (culture générale, cinéma, droit du travail et de l'audio-visuel, anglais) et offre des éléments de connaissance scientifique appliquée (mathématiques appliquées au traitement de l'image et du son, optique, chimie, physique ondulatoire). La variété des parcours est contrebalancée par la mutualisation des cours. L'organisation pédagogique est cohérente. On note l'omniprésence des TICE, des outils appropriés à la technicité de la formation (Wifi, WebTV, équipements audio-visuels). La politique des stages est bien construite, appuyée sur celle de la licence et placée dans sa continuité, avec une orientation nettement professionnelle. Le taux de réussite affiché est important (97 % en M1), même s'il n'est pas vraiment significatif au vu de la faiblesse en effectifs des promotions ; mais les précisions chiffrées manquent sur la proportion par rapport au nombre d'inscrits.

L'adossement recherche, élément essentiel pour la crédibilité d'un master, est satisfaisant (quatre unités : une unité mixte de recherche, une équipe d'accueil, une UPR et une jeune équipe), et la création d'une unité de recherche (demandée pour le quadriennal), intitulée « ASTRAM », est prévue ; il n'y a pas de lien explicite avec une école doctorale. Cependant, le parcours recherche est très rarement choisi par les étudiants, comme cela semble normal pour une formation dont l'horizon est l'insertion rapide dans la vie active avec un bagage généraliste suffisant pour une adaptabilité maximale.

L'architecture laisse apparaître une disparité entre la « sixième spécialité » et les autres : ubiquiste et intégrée aux enseignements d'autres mentions de l'université (il s'agit des compétences en informatique). Pour le reste, les différentes spécialités se distinguent peu au regard de leurs caractéristiques et de leurs points forts et faibles.

- Points forts :

- L'adéquation avec les débouchés et l'emploi, grâce à l'intervention de nombreux professionnels du secteur, à une connaissance évidente du milieu et des perspectives, ce qui donne des chiffres impressionnants pour les taux de réussite.
- Une forte spécificité locale et régionale.
- Un équilibre dans la formation entre l'apprentissage pratique et les connaissances générales, tant en sciences humaines et sociales qu'en sciences, qui garantit une adaptabilité indispensable dans un domaine en rapide et constante évolution.
- Un positionnement géographique parfaitement ciblé qui empêche une solution de continuité dans la couverture nationale et correspond à un secteur placé au deuxième ou troisième rang national en termes d'activité.

- Points faibles :

- La grande dispersion des spécialités, ouvertes pour des publics de l'ordre de 10 étudiants et qui sont parfois loin d'atteindre cet effectif. La répétition des structures d'une spécialité à l'autre est frappante.
- Un recrutement endogène des étudiants, avec une incertitude dans le dossier sur l'attractivité nationale autant qu'internationale (origine des étudiants : départements limitrophes ? nationale ?). Les éléments fournis ne permettent pas de juger. En découle : une difficulté à percevoir la stratégie internationale et le flou qui règne dans la présentation des échanges (avec deux établissements, le Bauhaus de Weimar et l'UQAM).
- Enfin et surtout, une préoccupation récurrente, pour chaque spécialité, au sujet de l'évolution des effectifs, en baisse régulière sur les trois dernières années. L'érosion du nombre de candidatures, tant



en M1 qu'en M2 est significative, alors que les flux attendus sont présentés en hausse et qu'une nouvelle spécialité est ouverte.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Un resserrement des spécialités serait à envisager, ou alors une transformation en parcours. Il serait souhaitable d'intensifier le développement des procédures d'évaluation et de suivi, entre autres dans le cadre de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante), avec en particulier un suivi annuel de l'insertion des diplômés.

Un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle serait à prévoir, si toutefois les effectifs sont en augmentation selon les prévisions affichées.

Appréciation par spécialité)

Ingénierie des métiers de la production audio-visuelle, film, vidéo, multimédia

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité offre une forte spécificité et un bon adossement recherche, mais le nombre très faible de candidats, d'inscrits et de diplômés (un en 2007, 2 en 2008) doit faire réfléchir à une modification en parcours.

Cette spécialité est complémentaire des quatre autres, avec lesquelles elle partage nombre d'enseignements et de TP. L'équipe pédagogique est étoffée et spécialisée (les trois PAST y interviennent). Elle est adossée à l'UMR et l'EA, mais l'initiation à la recherche se réduit à un mémoire sur deux ans. On constate un manque de précisions du dossier portant sur les résultats obtenus par les différents dispositifs d'évaluation interne des formations, qui ne permet pas une analyse détaillée des progrès éventuellement réalisés par la formation et les diverses spécialités.

- Points forts :

- Bonne visibilité et efficacité dans la professionnalisation.
- Bon adossement à la recherche.
- Equipe pédagogique étoffée et spécialisée.

- Points faibles :

- Très grande faiblesse des effectifs.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Ouverture internationale non argumentée.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il faudrait renforcer le nombre d'étudiants, prendre en compte l'évaluation et le suivi de l'insertion professionnelle.

Ingénierie prise de vues, supports argentiques et numériques

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité montre une baisse du nombre des inscrits (10 en 2007, 12 en 2008, 9 en 2009). Cette spécialité est complémentaire des quatre autres, avec lesquelles elle partage nombre d'enseignements et de TP. L'équipe pédagogique est étoffée et spécialisée (les trois PAST y interviennent). Elle est adossée à l'UMR et l'EA, mais l'initiation à la recherche se réduit à un mémoire sur deux ans. On constate un manque de précision du dossier portant sur les résultats obtenus par les différents dispositifs d'évaluation interne des formations, qui ne permet pas une analyse détaillée des progrès éventuellement réalisés par la formation et les diverses spécialités.

- Points forts :

- Bonne visibilité et efficacité dans la professionnalisation.
- Bon adossement à la recherche.

- Equipe pédagogique étoffée et spécialisée.
- Points faibles :
 - Faiblesse des effectifs.
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Ouverture internationale non argumentée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait stabiliser le nombre de candidats, prendre en compte l'évaluation et le suivi de l'insertion professionnelle.

Ingénierie de la création et de la réalisation sonore pour le film, la vidéo et le multimédia

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité connaît la même évolution en matière d'effectifs que le reste de la mention (7 en 2007, 13 en 2008, 9 en 2009). Elle est complémentaire des quatre autres spécialités, avec lesquelles elle partage nombre d'enseignements et de TP. L'équipe pédagogique est étoffée et spécialisée (les trois PAST y interviennent). Elle est adossée à l'UMR et l'EA, mais l'initiation à la recherche se réduit à un mémoire sur deux ans. On constate un manque de précisions du dossier portant sur les résultats obtenus par les différents dispositifs d'évaluation interne des formations, qui ne permet pas une analyse détaillée des progrès éventuellement réalisés par la formation et les diverses spécialités.

- Points forts :
 - Bonne visibilité et efficacité dans la professionnalisation.
 - Bon adossement à la recherche.
 - Equipe pédagogique étoffée et spécialisée.
- Points faibles :
 - Faiblesse des effectifs.
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Ouverture internationale non argumentée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait stabiliser le nombre de candidats, prendre en compte l'évaluation et le suivi de l'insertion professionnelle.



Ingénierie des systèmes de post-production de l'image, film, vidéo et multimédia

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est plus fréquentée que les autres, mais suit le même mouvement d'érosion (16 en 2007, 13 en 2008, 10 en 2009). Elle est complémentaire des quatre autres, avec qui elle partage nombre d'enseignements et de TP. L'équipe pédagogique est étoffée et spécialisée (les trois PAST y interviennent). Elle est adossée à l'UMR et l'EA, mais l'initiation à la recherche se réduit à un mémoire sur deux ans. On constate un manque de précisions du dossier portant sur les résultats obtenus par les différents dispositifs d'évaluation interne des formations, qui ne permet pas une analyse détaillée des progrès éventuellement réalisés par la formation et les diverses spécialités.

- Points forts :
 - Bonne visibilité et efficacité dans la professionnalisation.
 - Bon adossement à la recherche.
 - Equipe pédagogique étoffée et spécialisée.
- Points faibles :
 - Faiblesse des effectifs.
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Ouverture internationale non argumentée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Musique pour l'image

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité correspond à une demande de création dans le cadre d'un projet de regroupement du Centre de formation des musiciens intervenants et du Cefedem-Sud (Ministère de la Culture) inscrit dans le contrat Etat/Région 2007-2013. Cette demande a déjà été présentée dans le rapport AERES précédent ; elle a permis d'identifier un ensemble de métiers consacrés à la composition, interprétation, improvisation musicale pour l'image, au design sonore. Elle correspond à une augmentation de l'offre de formation sans équivalent en France, avec identification des métiers et d'un secteur d'emploi lié à l'image scientifique, très peu pourvu.

- Points forts :
 - Bonne visibilité et efficacité dans la professionnalisation.
 - Bon adossement à la recherche.
 - Equipe pédagogique étoffée et spécialisée.
- Points faibles :
 - Faiblesse des effectifs.
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Ouverture internationale non argumentée.
 - La recommandation AERES indiquant de rendre lisible cette spécialité de manière à la distinguer de « Ingénierie de la création et de la réalisation sonore, pour le film, la vidéo et le multimédia » ne semble pas avoir été prise en compte.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait concourir résolument à la visibilité de la spécialité par une politique nationale et internationale volontariste. L'évaluation et le suivi de l'insertion professionnelle seraient à prendre en compte par les équipes pédagogiques.

Compétences complémentaires en informatique

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Compétences complémentaires en informatique » (CCI) propose une formation en informatique à finalité professionnelle, en complément d'une formation disciplinaire de niveau M2 déjà validée. La formation s'articule autour de la programmation, la gestion de bases de données et l'Internet. L'objectif est d'acquérir les compétences techniques nécessaires à la maîtrise des outils logiciels dans différents secteurs d'activités. Elle est proposée comme spécialité transversale aux différentes mentions du domaine « Sciences, technologies, santé » (à l'exception toutefois de la mention « Informatique ») et à quelques autres mentions de l'AMU.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	23
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	73 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité apporte des compétences de base et avancées pour la maîtrise de l'outil informatique dans un cadre professionnel, non nécessairement spécialisé, à savoir la gestion de bases de données, la programmation et le développement logiciel et Web. Elle vient en supplément d'une compétence disciplinaire déjà acquise dans le cadre d'un master afin de faciliter l'insertion professionnelle. L'analyse à deux ans du devenir des anciens étudiants montre des résultats très satisfaisants. La corrélation entre la profession et le master disciplinaire d'origine n'est toutefois pas spécifiée. Un flux intéressant de nouveaux entrants potentiels est évoqué dans les prévisions : les étudiants titulaires d'un master « Enseignement » qui auraient échoué au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

- Points forts :

- Ce modèle d'offre de formation a été adopté par plusieurs universités françaises, ce qui lui donne une visibilité nationale.
- Le nombre annuel de candidatures (130-150) et d'inscrits (30) semble confirmer son attractivité.
- Cette formation répond à un besoin de formation complémentaire en informatique pour des diplômés d'autres disciplines qui peuvent trouver ainsi un emploi lié à l'informatique.
- L'exigence préalable de l'obtention d'un diplôme de master disciplinaire est cohérente avec l'objectif de la formation.



- Points faibles :
 - L'objectif (scientifique et professionnel) de double compétence affiché par la spécialité apparaît ambitieux ; il s'agit plutôt de compétence complémentaire.
 - L'évaluation de la formation par les étudiants est un peu sommaire.
 - L'articulation et le positionnement par rapport à la spécialité de même nom CCI proposée dans des mentions du domaine « Droit, économie, gestion » ne sont pas précisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les objectifs professionnels de cette spécialité mériteraient d'être définis plus explicitement et, si possible, en prenant en compte la formation d'origine. De plus, il serait très utile de préciser les critères de sélection des candidats et les profils des admis à suivre cette formation.

Il faudrait lever l'ambiguïté concernant l'appellation des deux propositions de spécialité CCI aux contenus et aux applications différentes, l'une destinée plutôt au domaine « Sciences, technologies, santé », l'autre au domaine « Droit, économie, gestion ».